

Compte-rendu de la 2^{ème} réunion du Comité d'orientation du Centre de ressources EEE 15 janvier 2021

Introduction

Le rôle du Comité d'orientation du Centre de ressources EEE (CDR EEE) est rappelé. Il s'agit d'une instance stratégique de réflexion complémentaire de l'instance technique du CDR EEE, le réseau d'expertise scientifique et technique du CDR EEE (REST EEE). L'objectif de ce Comité est d'apporter un avis sur les activités du CDR EEE mais également d'exprimer visions et propositions sur ses perspectives. Il est composé des pilotes du Centre de ressources, de représentants de quelques structures nationales clés et de personnes invitées pour leur expertise et leur expérience reconnues sur les EEE.

Rappel des principales réalisations du CDR EEE et présentation synthétique du programme 2021-2024

[Présentation disponible ici](#)

Le CDR EEE, officiellement lancé en décembre 2018 dans le cadre de la convention de coopération AFB/ Comité français de l'UICN, établie pour la période 2018-2020, répond à l'objectif 9.1 de la stratégie nationale relative aux EEE. Ses objectifs, fonctionnement et gouvernance sont rappelés. L'équipe de pilotage et de mise en œuvre, complétée ces derniers mois avec l'arrivée de Madeleine Freudenreich, Clara Singh et Coraline Jabouin, est présentée.



Emmanuelle Sarat
Coordination générale
UICN France



Madeleine Freudenreich
Animation du REST, outils et
publications du CDR EEE
UICN France



Clara Singh
Outils et publications du CDR
EEE, outre-mer
UICN France



Nicolas Poulet
Appui scientifique,
liens recherche
OFB



Coraline Jabouin
Appui EEE marines
OFB



Alain Dutartre
Appui scientifique
Expert indépendant



Yohann Soubeyran
Appui Outre-mer
UICN France



Florian Kirchner
Suivi de la
convention et des
activités
UICN France



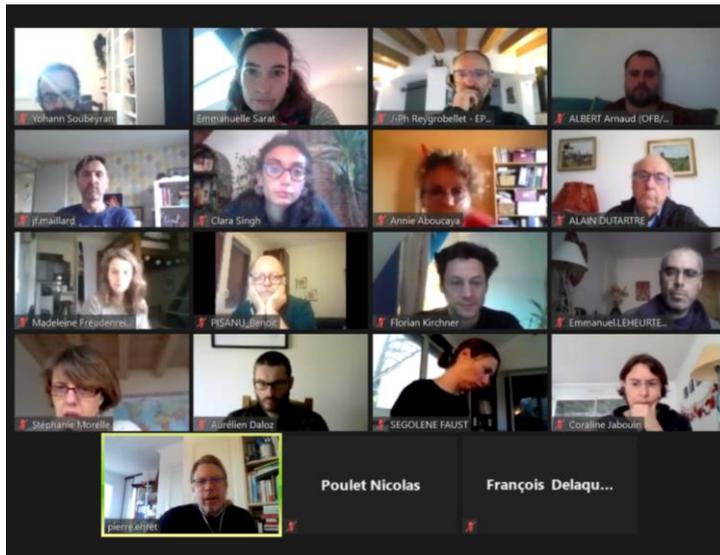
Aurélien Daloz
Suivi de la
convention et des
activités
OFB

Les principales réalisations des deux premières années d'existence du CDR EEE sont passées en revue (publications, formation, animation de réseaux, diffusion d'informations, etc.). Il est rappelé que l'ensemble des activités du CDR EEE sont détaillées dans les rapports annuels disponibles en ligne sur le [site internet du CDR EEE](#).

Les grandes lignes du programme d'action 2021-2024, objet d'une nouvelle convention de coopération entre l'OFB et le Comité français de l'UICN, sont présentées. Parmi les actions phares, on peut noter

l'organisation d'un cycle de formation sur les EEE en métropole, dans les outre-mer et sur les espèces non-indigènes marines, la rédaction d'un guide sur le traitement des déchets de plantes exotiques envahissantes, le lancement d'un nouveau format de publication, les « éclairages scientifiques », dont le premier numéro portera sur les conséquences du changement climatique sur les EEE et leur gestion, ou encore l'organisation de plusieurs journées d'échanges techniques.

Le rôle du CDR EEE à l'échelle internationale est soulevé par les membres. Il est demandé si des journées internationales, à l'image des journées transfrontalières organisées en 2019, sont prévues dans la prochaine feuille de route, pour continuer à faire vivre les échanges et les liens entre pays européens notamment. Les prévisions sur des journées d'échanges techniques portent pour l'instant sur les espèces non indigènes marines (ENI) et sur une rencontre des gestionnaires francophones. L'organisation de tels évènements implique des coûts et une logistique importants liés en particulier aux frais de traduction simultanée. La possibilité d'associer d'autres pays européens à la journée d'échange technique pour les gestionnaires doit cependant être encore explorée. Il est également rappelé que toutes les publications du CDR EEE font l'objet de traductions en langue anglaise, disponibles sur le site internet du CDR EEE, qui comporte également une version anglaise.



Des précisions sont demandées sur l'articulation entre la formation et l'organisation de webinaires prévues par le CDR EEE. Il est expliqué que les webinaires n'ont pas les mêmes objectifs ni le même format ou le même public que les sessions de formation organisées en présentiel. Les webinaires n'auront pas vocation à remplacer la formation et seront organisés sous des formats thématiques courts, en fonction des attentes exprimées par les réseaux (par exemple, sur les coûts des EEE, sur les résultats de l'éclairage scientifique, sur les difficultés spécifiques de gestion de certaines espèces, etc.). Une note sur la structuration de ces webinaires circule

actuellement parmi certains membres du REST et pourrait servir de base à un futur cadrage. Ces webinaires pourront s'intéresser à des problématiques communes à la métropole et aux outre-mer et faire partie des actions menées conjointement par le CDR EEE et le Réseau EEE outre-mer. A l'OFB, des réflexions sont également en cours pour mieux coordonner les offres de webinaires, notamment pour les rattacher à des modules de formation en ligne ou à des MOOC. Des liens sont également à renforcer avec le CNFPT pour développer une offre de formation conjointe, notamment dans certaines collectivités d'outre-mer. Même si les formations précédemment organisées par le CDR EEE ont été très appréciées par les participants, leurs objectifs pédagogiques devront être réexaminés et de nouvelles techniques de formation seront testées, pour proposer des formations plus axées sur de la pédagogie active et très différenciées des ateliers ou d'autres évènements. Il est également rappelé que les formations proposées par le CDR EEE doivent rester complémentaires des formations territoriales existantes : un travail de [recensement et de valorisation de ces formations](#) est d'ailleurs disponible depuis 2018 (bilan en 2019 et mise en ligne dans l'agenda des formations connues).

Il est proposé aux membres du Comité d'orientation de produire en 2022 un bilan des actions de formation et des webinaires réalisés par le CDR EEE pour orienter l'appui à la montée en compétence des acteurs que cherche à développer le CDR EEE (format, cible, objectifs).

Articulations avec le réseau EEE outre-mer et développement du volet marin

Si les enjeux de la première convention de coopération étaient de créer le CDR EEE, de le faire fonctionner et de l'installer dans le paysage national, ceux de cette deuxième convention sont de

stabiliser son fonctionnement, d'articuler ses actions en outre-mer avec celles du réseau EEE outre-mer et de développer le volet sur les ENI marines.

[Le réseau EEE en outre-mer](#) (ex-Initiative sur les EEE en outre-mer), piloté par le Comité français de l'UICN, est présenté. Créé en 2005, ce dispositif dispose de ses propres réseau et feuille de route, portant sur 3 axes majeurs : i) l'appui aux politiques et stratégies d'actions, et l'amélioration des connaissances, ii) la diffusion des connaissances et iii) la mise en réseau des acteurs. Le constat étant que ces axes de travail sont similaires à ceux du CDR EEE, et que le CDR EEE cible également les collectivités d'outre-mer, il a été décidé de renforcer l'articulation entre ces dispositifs en ajoutant un quatrième axe de travail, dédié à des contributions aux actions du CDR EEE concernant les outre-mer. Pour la période 2021-2024, ces contributions comprennent par exemple la rédaction de retours d'expérience de gestion (REX) en outre-mer, l'organisation de sessions de formation (aux Antilles en 2021 et dans une autre collectivité en 2023), de contributions du réseau aux publications du CDR EEE (éclairage scientifique, guide sur le traitement des déchets de plantes EEE), la réalisation de webinaires conjoints, etc. Clara Singh, travaillant à la fois pour le CDR EEE et le réseau EEE outre-mer, est le pivot pour ces deux dispositifs et assure le lien entre les actions et les acteurs.

Concernant le développement du volet "marin" au sein du CDR EEE, il est rappelé qu'il a débuté en 2019 avec l'organisation des [journées transfrontalières sur la biosécurité des milieux marins et continentaux](#). Il s'est poursuivi avec l'organisation de la [formation sur les ENI marines à Sète](#) en 2020. Les principales actions à venir portent sur la constitution d'un annuaire de personnes ressources (300 personnes actuellement identifiées), la rédaction d'une publication dédiée à cette problématique (format CPA), une nouvelle session de formation en 2022, des travaux avec l'UMS PatriNat sur les aspects de surveillance de la DCSMM (avec Cécile Massé), l'intégration de fiches espèces marines dans la base d'informations du CDR EEE, une journée d'échange technique sur le Crabe bleu sur la façade méditerranéenne, des articles dans la lettre d'info sur les ENI, etc. Depuis fin 2020, Coraline Jabouin est chargée de « mariner » les CDR de l'OFB et est venue renforcer l'enjeu ENI marines au sein du CDR EEE. Son rôle est notamment de développer des liens sur la thématique ENI au sein des réseaux internes et des composantes de l'OFB (parcs marins, délégations de façade, etc.), de contribuer concrètement aux travaux du CDR EEE sur les ENI, et de suivre et accompagner les projets et subventions locales. Des retours d'expérience de gestion sur les ENI marines seront également recherchés.



En outre-mer, il est rappelé que [l'état des lieux réalisé en 2019 dans le cadre du réseau EEE outre-mer](#) a montré que les invasions marines restent encore trop peu prises en compte dans les politiques locales en faveur de la biodiversité, et que les exemples de gestion sont encore très rares (Poisson-Lion et Halophila stipula principalement). Les enjeux de connaissances et de prévention sont très importants dans les sites d'introduction (ports, marinas). Il est demandé quel positionnement devrait adopter le CDR EEE sur ces enjeux. Doit-il mettre à disposition des informations et des connaissances comme il le fait déjà pour les milieux terrestres et d'eaux douces ou doit-il être plus actif et force de proposition pour des initiatives, des actions de recherche, de gestion ? Ces deux aspects doivent être abordés de manière coordonnée. Le CDR EEE doit à la fois mettre à disposition un socle de connaissances communes sur les ENI, nécessaire pour faire émerger une communauté d'acteurs sur ce sujet, travailler sur la prévention, et accompagner les acteurs et les démarches locales. Son rôle est également de remettre ces enjeux au centre des préoccupations des stratégies de façade, de gestion des AMP, des projets de recherche, etc.

Des précisions sont demandées sur la place occupée au sein du CDR EEE par la recherche académique, et notamment celle sur les ENI. Il est rappelé qu'une partie notable des membres du REST est constituée de chercheurs, dont certains travaillent sur les ENI. Les CDR de l'OFB sont tous à l'interface science-gestion et dans le cadre de sa feuille de route, le CDR EEE a prévu de livrer des propositions et un premier cadre pour un éventuel appel à projet de recherche/action sur les EEE à l'échelle nationale. Des échanges avec le groupement de recherche Invasions biologiques sont en cours et devraient permettre de faire émerger ces propositions et de co-construire des actions. Le REST EEE et le CDR doivent également permettre un meilleur ancrage des travaux de recherche dans des actions concrètes vers la gestion, et inciter à du transdisciplinaire (SHS, économie, écologie, etc.) car la recherche en France sur les EEE reste encore majoritairement fondamentale. Lors de la prochaine réunion du REST EEE (avril 2021), des ateliers seront organisés pour mobiliser les membres (chercheurs + gestionnaires) autour de ces questions de liens entre recherche et gestion, pour identifier les attentes des gestionnaires vis-à-vis de la recherche et alimenter les réflexions autour de cet appel à projet. Les enjeux marins et ultramarins y seront intégrés. Côté agriculture, des besoins de recherche et d'acquisitions de connaissances de gestion seront également à satisfaire (ex. des plathelminthes exotiques envahissants). Il est enfin rappelé que le CDR EEE peut jouer un rôle de vitrine pour certains travaux de recherche, par la rédaction d'articles de synthèse de travaux scientifiques, déjà régulièrement publiés dans la lettre d'information du CDR EEE.

Le REST EEE compte actuellement plus de 100 membres. Comment conserver les mêmes qualité et efficacité d'échanges au sein de cette communauté qui grandit de plus en plus ? Tout comme le travail de rédaction de l'éclairage scientifique sur les EEE et le changement climatique, ces enjeux de recherche/action sont une opportunité de mobilisation de l'ensemble des acteurs du REST EEE, pour valoriser les travaux de la communauté de la recherche. Le REST EEE doit également servir de relai pour les besoins de recherche/action exprimés aux échelles territoriales (par exemple, dans les Pays de la Loire).

Positionnement du REST EEE vis-à-vis des initiatives territoriales

Depuis 2015, le règlement européen relatif aux EEE a stimulé une prise en compte grandissante des EEE dans les politiques nationales (stratégie nationale relative aux EEE) et leurs applications territoriales. Les acteurs se structurent et de nombreuses initiatives se développent : réseaux de mobilisation régionale, stratégies régionales, plateformes internet territoriales, voire centre de ressources EEE régionaux, intérêt des acteurs de la santé pour élargir leurs actions à d'autres espèces, etc. Comment le CDR EEE doit-il se positionner pour éviter les redondances en termes d'outils d'appui à la gestion et à la décision et continuer à apporter un efficace appui aux têtes de réseau territoriales ?

Grâce au REST, le CDR EEE doit identifier les manques et les besoins des têtes de réseau territoriales dans leur rôle de diffusion d'information auprès des acteurs locaux, comme filtres des informations multiples diffusées par le CDR EEE. Il est important que ces têtes de réseau soient représentées au sein du REST. Il est rappelé que l'échelle territoriale est bien celle de la mise en œuvre des actions, et les coordinations régionales devraient prioritairement accompagner les gestionnaires (méthodologies, plans régionaux d'action, évaluation des risques, etc.). Leur rôle est également de faire remonter à l'échelle nationale les initiatives locales, sur la gestion et sur les réflexions en cours, le CDR EEE pouvant alors pleinement jouer son rôle de centre de diffusion. Il faut donc que ces acteurs régionaux fassent remonter des informations au CDR EEE en ne restant pas uniquement « consommatrices » des ressources qu'il met à leur disposition. Les interactions avec les ARB en cours de déploiement et avec les collectivités en charge de la GEMAPI devront également être considérées.

Actions de communication à venir

Depuis 2020, le CDR EEE a mis en place quelques actions de communication « test » auprès du grand public. Elles ont concerné des communications sur les réseaux numériques sociaux, en lien avec le service communication du Comité français de l'UICN. Une série de conférences informelles est également prévue par l'OFB et le Comité français de l'UICN dans le cadre des « espaces générations nature » (EGN) qui se tiendront pendant le congrès mondial de la Nature à Marseille en septembre 2021. Intitulées « EEE : une histoire dont vous pouvez être le héros », elles s'adresseront au grand public par une approche ludique. Enfin, il est proposé que le CDR EEE dispose d'un compte LinkedIn pour communiquer auprès des professionnels de l'environnement.

Concernant les actions de communication grand public, il est apparu que le CDR EEE doit y limiter ses implications. C'est une démarche chronophage, souhaitée mais hors du cœur de métier du CDR. En revanche, le CDR EEE doit rester force de propositions pour le service communication de l'OFB qui devra s'en charger.

Le projet d'évènement EGN au congrès mondial est une très importante opportunité pour faire largement connaître les enjeux EEE. Il faudra le mieux possible identifier les messages à faire passer, en limitant le volume d'informations, et travailler sur les questions de prévention des EEE en proposant des gestes réalisables pratiquement par le grand public. L'homme doit rester cible de la démarche sur ce phénomène, en tant qu'origine mais également en tant que solution. Pour s'assurer d'une action de communication efficace, il faudra se concentrer sur les attentes du grand public en matière d'EEE, et non sur les messages que nous souhaiterions faire passer.

Le Comité d'orientation est favorable à la création d'un compte LinkedIn et à un développement de la communication vis-à-vis des professionnels. Il s'interroge également sur les relations et la communication en direction des acteurs socio-professionnels (jardineries, aquaculture, pêcheurs pros, etc.). Il est proposé de les convier de façon ponctuelle aux réunions du REST abordant des sujets pouvant les concerner, afin de mieux évaluer les possibilités de partenariats et de définir d'ici quelques années le positionnement du CDR EEE vis-à-vis de ces acteurs.

Version du 11 février 2021

Rédaction : Emmanuelle Sarat.

Contributions et relectures : Alain Dutartre, Aurélien Daloz, Clara Singh.

Liste des participants

Présents :

Annie Aboucaya (Parc national de Port Cros)
Arnaud Albert (OFB – DRAS)
Isabelle Bracco (DEAL La Réunion)
Aurélien Daloz (OFB - DAC)
François Delaquaize (MTE)
Alain Dutartre (expert indépendant)
Pierre Ehert (MAA)
Ségolène Faust (DREAL Centre Val-de-Loire)
Madeleine Freudenreich (UICN Comité français)
Coraline Jabouin (OFB - DAC)
Florian Kirchner (UICN Comité français)
Emmanuel Leheurteux (CEN Pays de la Loire)
Jean-François Maillard (OFB – DRAS)
Stéphanie Morelle (FNE)
Jean-Philippe Reygrobellet (EPTB des Gardons)
Benoît Pisanu (OFB, UMS PatriNat)
Nicolas Poulet (OFB – DRAS)
Emmanuelle Sarat (UICN Comité français)
Clara Singh (UICN Comité français)
Yohann Soubeyran (UICN Comité français)

Excusés :

Patrick Barrière (CEN Nouvelle-Calédonie)
Christelle Béranger (PNR Martinique)
Sophie Bédel (Parc national de la Guadeloupe)
Clémence Corbeau (MTE)
Jean-Patrice Damien (PNR Brière)
Serge Muller (MNHN)
Cédric Ropars (OFB)
Julien Touroult (OFB – UMS PatriNat)